



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOFONIE CANADIENNE



**CONSORTIUM NATIONAL
DE FORMATION EN SANTÉ**

DEMANDE DE PROPOSITIONS

**État des lieux : les barrières linguistiques à la formation et à l'entrée
en pratique des étudiants et des diplômés des programmes CNFS**

**Demande de propositions émise
le 18 novembre 2019**

DEMANDE DE PROPOSITIONS

État des lieux : les barrières linguistiques à la formation et à l'entrée en pratique des étudiants et des diplômés des programmes CNFS

1. CONTEXTE

Le Consortium national de formation en santé (CNFS) est un regroupement pancanadien de seize collèges et universités¹ offrant des programmes d'études en français dans diverses disciplines de la santé et de trois partenaires régionaux² qui permettent d'améliorer l'accès à ces programmes de formation dans l'ensemble du pays. Depuis le 1^{er} avril 2015, le CNFS fait partie de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC). Le CNFS conserve toutefois son identité visuelle ainsi que son modèle de fonctionnement.

Le CNFS reçoit son financement du Programme pour les langues officielles en santé (PLOS) de Santé Canada. Créé en 2003, ce programme vise à réduire les barrières linguistiques et culturelles aux soins de santé pour les communautés francophones et anglophones en situation minoritaire au Canada. Plus de 100 programmes de formation préparant à 38 professions de la santé sont offerts par les établissements membres du CNFS. Toutefois, durant leur formation, des étudiants de nos établissements membres ont rapporté qu'ils ont fait face à des barrières linguistiques, par exemple, une demande émanant d'une province pour passer un examen de compétence linguistique afin d'effectuer un stage dans une province autre que la celle de l'établissement de formation. De plus, pour les professions réglementées, des examens d'entrée à la pratique sont exigés par les ordres professionnels, ce qui pénalise les étudiants francophones. À cet égard, la problématique liée à l'examen NCLEX des infirmiers et des infirmières est bien documentée et constitue un exemple de barrière en matière d'accès à des formations et à des services en français. En effet, les outils préparatoires en français au NCLEX sont insuffisants,

Le CNFS souhaite obtenir un tableau complet des barrières linguistiques que les étudiantes et les étudiants doivent surmonter lors de leur admission à un programme CNFS, lors de leurs stages, plus particulièrement lors de stages effectués hors de la province de formation, et lors des examens d'entrée en pratique, pour les professions réglementées et non réglementées du CNFS.

¹ Les seize collèges et universités qui forment le CNFS sont les suivants : Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, Collège Educacentre, Collège Mathieu, La Cité, Collège universitaire Glendon – Université York, Collège de l'Île, Collège Boréal, La Cité universitaire francophone – Université de Regina, Campus Saint-Jean – Université de l'Alberta, Université de Moncton, Université Laurentienne, Université d'Ottawa, Université de Hearst, Université Sainte-Anne, Université de Saint-Boniface, Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick.

² Les trois partenaires régionaux du CNFS sont l'Association franco-yukonnaise, au Yukon, le Collège nordique francophone, dans les Territoires du Nord-Ouest, et HuVo inc., à Terre-Neuve-et-Labrador.

C'est dans ce contexte que le CNFS recherche une expertise externe pour dresser un état des lieux dans toutes les provinces, à l'exception du Québec. Le résultat de cette analyse permettrait de mieux comprendre les obstacles linguistiques que les étudiants doivent surmonter lors de leur formation CNFS (de l'admission à un programme de formation CNFS à l'entrée en pratique) et de pouvoir par la suite dégager des pistes de solution et d'intervention.

2. OBJECTIFS

Les principaux objectifs de ce projet sont les suivants :

- Élaborer un portrait des barrières linguistiques qui entravent l'admission des étudiants dans un programme CNFS;
- Élaborer un portrait des barrières linguistiques qui entravent la tenue des stages, et plus particulièrement des stages effectués hors de la province de l'établissement de formation;
- Élaborer un portrait des barrières linguistiques qui entravent l'entrée à la pratique des étudiants issus des programmes CNFS, pour les professions réglementées et non réglementées;
- Recenser les moyens mis en place par les établissements membres ou d'autres parties pour réduire les barrières linguistiques;
- Émettre des recommandations sur des moyens de réduire ou d'abolir ces barrières linguistiques.

3. ACTIVITÉS PRÉVUES

Voici un aperçu des activités prévues dans le cadre de ce projet :

- Rencontre initiale et rencontres de suivi avec la direction du CNFS;
- Élaboration d'un plan de travail (étapes et échéancier)
- Mise en place d'un processus et d'un outil de collecte de données à l'intention des établissements membres du CNFS;
- Rencontres virtuelles ou en personne avec les coordonnateurs et les coordonnatrices des établissements membres du CNFS et les autres personnes clés de leurs établissements de formation respectifs, recommandées par ces derniers, ainsi qu'avec les partenaires régionaux;
- Rencontres virtuelles ou en personne avec des membres du personnel de la Société Santé en français (SSF) et de certains réseaux membres de la SSF;
- Rencontres virtuelles ou en personne avec des représentantes et des représentants des ordres professionnels, au besoin.

4. RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus porteront sur trois composantes du continuum de formation, à savoir : l'admission, la formation clinique et l'entrée en pratique. Il s'agira de fournir un portrait des barrières linguistiques en matière d'accès à des formations en français et à des services en français.

5. CALENDRIER ET PRODUITS LIVRABLES

Le fournisseur choisi devra commencer le mandat dès la signature du contrat, soit en décembre 2019, et le terminer avant le 31 mars 2020.

Le calendrier des principaux jalons est le suivant :

Jalons	Dates cibles
Signature du contrat	Novembre 2019
Plan de travail	Novembre 2019
Entrevues avec des établissements membres CNFS, sondages et visites des établissements	Février 2020
Rédaction du rapport : portrait de l'analyse de l'environnement	Début mars 2020
Version préliminaire du rapport	Mi-mars 2020
Rapport final	Au plus tard le 31 mars 2020

Les définitions des principaux livrables sont présentées ci-dessous.

Plan de travail : le plan de travail présente le cadre de l'étude, la méthodologie globale utilisée pour la réalisation du projet ainsi que les échéanciers.

Version préliminaire du rapport : la version préliminaire de l'étude comprend toutes les données et les analyses nécessaires, assorties d'une discussion complète et claire et des conclusions reposant sur les résultats de l'étude.

Rapport final : le rapport final doit avoir été soumis à une révision linguistique. Il doit tenir compte de tous les commentaires et de toutes les questions formulés après l'examen de la version préliminaire du rapport. Il doit également contenir toutes les données et les analyses nécessaires, assorties d'une discussion complète et claire et des conclusions reposant sur les résultats de l'étude.

Outre les versions préliminaire et finale du rapport et des ensembles de données, le fournisseur devra remettre au CNFS-ACUFC, sur demande, une copie papier et une copie électronique de tout texte, note, image, sondage, donnée brute et feuille de calcul qu'il a utilisés pour l'exécution du contrat.

Toutes les copies électroniques des rapports devront être présentées en format Microsoft Word tandis que toutes les données et les feuilles de calcul à l'appui, avec les liens, les calculs et les équations désignés, devront être présentées en format Microsoft Excel. Le fournisseur devra énumérer de façon exhaustive toutes les sources d'information consultées.

6. EXIGENCES LINGUISTIQUES

La langue de travail de l'ACUFC est le français. Les communications se feront en français lors de toutes les étapes de la mise en œuvre du projet. Tous les documents et les rapports afférents au projet devront également être produits en langue française. Pour assurer la rigueur de la rédaction, la firme retenue devra soumettre tous les documents produits à une correction d'épreuve professionnelle, à ses frais, avant de les remettre au CNFS.

7. BUDGET

Les soumissionnaires proposeront un budget d'un montant forfaitaire, en distinguant les honoraires des dépenses prévues, de sorte à établir un contrat à prix fixe. Le budget maximal dont le CNFS dispose pour la réalisation de ce projet est de 30 000 \$ (taxes en sus).

8. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le fournisseur sera rémunéré pour ses services en fonction de l'achèvement des jalons suivants :

- 30 % du coût total lors du dépôt du plan de travail;
- 30 % du coût total lors du dépôt du rapport préliminaire;
- 40 % du coût total à l'acceptation du rapport final.

9. COMPÉTENCES RECHERCHÉES

Afin de mener à bien cette étude, il est entendu que le soumissionnaire devra posséder les qualifications suivantes :

- Qualifications académiques liées à la collecte et à l'analyse de données qualitatives et quantitatives;
- Expérience reconnue dans la rédaction de rapports techniques et complexes;
- Connaissance des communautés francophones en situation minoritaire au Canada;
- Capacité de travailler en français et en anglais.

10. DÉTAIL DES PROPOSITIONS

Les propositions devront inclure les éléments suivants :

- Présentation de la firme ou du bureau d'étude;
- Liste des projets réalisés par la firme ou le bureau d'étude qui sont pertinents pour cette étude;
- Approche et méthodologie envisagées;
- Calendrier des principales étapes suggérées;

- Budget estimé (distinguant les honoraires des dépenses prévues);
- Expert-conseil proposé ou équipe proposée, incluant le CV de la ou des personnes en annexe;
- Deux références de clients avec les coordonnées de ces derniers.

Autres considérations :

1. Le CNFS-ACUFC n'est pas tenu de motiver l'acceptation ou le rejet d'une proposition et ne s'engage ni à accepter la proposition dont le prix est le plus bas ni aucune des propositions reçues ou ouvertes ni à payer aucuns frais. Le CNFS-ACUFC ne s'engage à aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires;
2. La proposition retenue ne sera utilisée qu'à titre indicatif pour l'élaboration d'un contrat par le CNFS-ACUFC, qui sera cosigné par les deux parties;
3. La soumission doit être rédigée en français;
4. Tout matériel produit dans le cadre de ce projet appartient exclusivement au CNFS-ACUFC.

11. Critères d'évaluation des propositions

Critères	Valeur pondérée (%)
Niveau de compréhension du mandat et des objectifs du projet Pertinence, validité et faisabilité des méthodologies proposées	40
Connaissance du dossier des communautés francophones en situation minoritaire et des enjeux linguistiques	20
Expérience démontrée de conduite d'enquêtes dans le secteur de la formation collégiale et universitaire, et plus particulièrement dans le domaine de la santé et des sciences sociales	20
Qualité de la proposition, complétude et pertinence du travail	10
Rapport qualité/prix	10
Total	100

12. DÉPÔT DES PROPOSITIONS

Les propositions doivent être envoyées par courriel au plus tard le 6 décembre 2019 à 17 heures HNE, à l'attention de Manon Tremblay, directrice, Santé CNFS, à l'adresse suivante : directioncnfs@acufc.ca.